

Lorsque les frères Metz prirent la succession de Fabert à Berbourg, ils entrèrent, pour leur part, en contact avec les habitants de Mamer, soit en affirmant des prairies au bord du ruisseau de même nom pour y procéder au lavage des minerais (19. 4. 1835 !), soit en se procurant la concession de terrains de minerai (37 arcs au Baumusch, 23. 7. 1837), au prix de 6 000 francs.

Comme, au cours des années, ce prix fut jugé insuffisant, le Conseil communal de Mamer chercha à annuler le contrat (1852). L'autorité supérieure considérant le contrat de 1837 comme étant toujours en vigueur et la Société Aug. Metz & Cie s'étant déclarée d'accord d'augmenter le prix initial d'un tiers, on était sur le point de s'arranger, lorsque l'administrateur des forges royales de Berg, le baron de Ziegesar, fit une surenchère. L'administration communale voulut alors mettre la concession en vente publique, mais les frères Metz s'y opposèrent. Il s'ensuivit un procès qui ne prit fin qu'en novembre 1854 en faveur de la commune de Mamer. Aux enchères, la Société Aug. Metz & Cie se rendit de nouveau acquéreur de l'exploitation des minerais.

Le transport des minerais au lavage et celui des minerais lavés aux hauts fourneaux constituaient pendant de longues années une source de gains appréciables pour les populations des régions respectives. Après la redécouverte de la minette, la Société Aug. Metz & Cie abandonna l'exploitation des gisements de la région de Mamer mais, pour des raisons électorales, Norbert Metz achetait encore de ci de là de petites quantités de minerai d'alluvion sans pour cela en prendre livraison. (9)

En 1838 nous voyons Auguste Metz installer un lavoir de minerai à Differdange, au lieu dit « Schanengärt ». (10)

Pour pouvoir exploiter le minerai d'alluvion au lieu dit « Fentinger Gesteidt » (frontière des bans de Hespérange et Itzig), la Société Auguste Metz payait en 1852 2 000 francs. Pour le lavage du minerai dans le « Drosbach » la société offrait 60 francs l'an ; pour une concession de dix ans elle était d'accord de payer 600 francs à verser comptant plus une obole de 50 francs au profit du Bureau de bienfaisance. (11)

La minette

Il existe deux versions sur l'événement capital dans l'histoire de la sidérurgie luxembourgeoise : le remplacement des minerais de fer d'alluvion forts ou tendres par la « minette » ou « petite mine » de roche oolithique à env. 30% de fer et dont les grains étaient liés par un ciment ou calcaire ou siliceux à faible mais malencontreuse teneur de phosphore.

Il s'en fut de peu qu'Auguste Metz eût redécouvert lui-même les immenses gisements de minette tombés dans l'oubli depuis dix-huit siècles. En 1837, en prenant à bail l'usine de Berbourg, il était à l'affût de minerai de fer *fort* dont la faible teneur en phosphore garantissait seule une fabrication de fer tenace par affinage. Le 16 août il adressa au conseil échevinal de la commune de Kayl une